

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort

ACTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du mardi 28 juillet 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE
NOUVELLE



Risques d'incendie : alerte rouge sur tout le pays

La cellule de crise en Wallonie relève au grade élevé les risques en milieu forestier et très élevé dans en milieux ouverts

Face aux incendies en Europe, l'inquiétude grandit aussi chez nous. Notamment en raison de la sécheresse que les pluies de dimanche n'ont pas permis de résorber. Cette sécheresse pourrait même s'aggraver avec l'arrivée de températures dépassant les 30 degrés, mercredi et jeudi. La carte des prévisions en la matière ne laisse planer aucun doute: la quasi totalité de la Belgique est en zone extrêmement sèche. "Depuis un mois, il n'est tombé que 10 mm de pluie au m² à Uccle, la normale étant de 76,9 mm. Les sols et plantes sont très secs et aucune amélioration n'est attendue dans les 10 jours."

Hier soir, le Centre de Coordination des Ris-

qu'à présent, on était peu concerné par ce risque qui était marginal, analyse Pascal Mormal. On a connu deux événements importants. En 1976 dans les landes campinoises. Et en 2011 avec l'embrasement des Fagnes. Mais les risques de feux de végétation augmentent avec le réchauffement climatique."

■ Plus de 80 feux de végétation déjà recensés en 2026

Le centre d'analyse des risques du changement climatique (Cerac) ne viendra pas infirmer les propos du météorologue. Selon un décompte de l'Université de Gand, 115 feux de végétation ont été enregistrés l'an dernier en Belgique. Et cette année (chiffres arrêtés au 15 juillet), 76 ont déjà été



■ En 2011, un important incendie avait ravagé une grande partie des Hautes Fagnes. © DEVOGHIEL

comprendre le présent et se préparer au futur, il faut connaître le passé. Et on observe que ce qui brûle le plus en Belgique, ce ne sont pas les grands massifs forestiers mais les milieux plus ouverts comme les landes, les dunes, les prairies ou les tourbières. La sécheresse est là, la quantité de combustible (NdIR: végétation) aussi. Avec le vent, c'est le trio-combo pour favoriser la progression du feu."

En milieu ouvert, le

ques d'incendies. Or, les canicules et les sécheresses vont devenir de plus en plus régulières et intenses dans les années qui viennent", prédit le Cerac.

■ "La Belgique n'est pas prête"

Avec des conséquences qui ne se limitent pas à la végétation. "Qu'est-ce que ça va avoir comme impact sur le système de santé?, interroge le Cerac. Parce que, comme on le voit en France, il y a le feu, mais

Cinq hélicos, aucun Canadair

Les autorités disent se préparer aux risques; insuffisant, selon le président des pompiers

La Belgique a-t-elle les armes pour réagir en cas d'incendie majeur? Le Premier ministre Bart De Wever livre une réponse quelque peu évasive: "C'est une question très difficile parce que ces incendies en Europe, c'est du jamais vu. On est préparé mais il faut bien étudier ce qui se passe en France et en Espagne, et estimer le risque que cela puisse se produire chez nous."

Au sein du cabinet de l'Intérieur, on se montre plus concret. "Nos pompiers disposent aujourd'hui d'une expertise accrue et d'un meilleur équipement pour lutter efficacement contre ces incendies, assure le cabinet de Bernard Quintin. Les zones de secours présentant le plus grand risque d'incendie de forêt ou de végétation ont considérablement investi ces dernières années dans du matériel spécialisé. Des formations de pointe sont également données à nos pompiers par des experts qui se sont formés, notamment en France."

ques et de Transmission d'Expertise (Cortex) de la Wallonie a décidé de hausser ses niveaux de risques. Le risque sera élevé en milieu forestier et très élevé en milieu ouverts notamment sur les provinces de Liège, Luxembourg et Namur, dès mercredi et plus particulièrement jeudi. "Jus-

recensés. À ceux-là doivent s'ajouter, entre autres, les récents incendies de Perwez, Furfooz, Viroinval, Gedinne ou encore Genk. "Face aux risques, le Cerac et l'UGent ont analysé où ont eu lieu les principaux incendies de végétation en Belgique depuis 1830, commente le Cerac. Car pour mieux

vent peut assécher rapidement la végétation et favoriser une progression rapide. "Ça ne veut pas dire qu'on ne va pas avoir des feux dans le sud de la Belgique, dans les années qui suivent. Les milieux forestiers (NdLR: qui parviennent à conserver plus d'humidité) étaient jusqu'ici épargnés mais il n'est pas impossible que l'Ardenne puisse être aussi concernée par les incendies."

Les pinèdes telles que celles recensées dans le Limbourg sont toutefois plus vulnérables. En raison de bois plus inflammables, d'un matelas d'épines au sol et de pommes de pin qui, sous l'effet de la chaleur, peuvent devenir des bombes incendiaires qui peuvent favoriser la propagation du feu. "Des sols très secs peuvent favoriser les ris-

aussi les fumées. Quel sera l'impact sur un hôpital? Quel sera l'impact sur les maisons de repos? Sur les usines Seveso ou les centrales nucléaires? Tout l'enjeu sera aussi de mesurer l'aléa climatique comme on mesure l'aléa d'inondations. Il y aura l'exposition au risque (NdLR: le fait de se trouver dans une zone à risques) mais aussi la vulnérabilité. Une personne âgée sera plus vulnérable en cas d'aléa climatique qu'une personne de 30 ans..."

L'an dernier, le Cerac avait publié un rapport qui consistait à faire l'état des lieux des risques d'incendies de végétation. "On avait tenté de déterminer si la Belgique était prête ou pas à y faire face, nous indique-t-on au Cerac. La conclusion, c'était que non."

Yannick Natelhoff

En termes de logistique, la Belgique ne dispose d'aucun Canadair mais peut compter sur cinq hélicoptères de la Police fédérale. "Ils peuvent être équipés de bambi bucket (NdLR: seaux qui peuvent contenir une tonne d'eau)", tandis que la protection civile peut mettre à disposition des bassins temporaires "placées à des endroits stratégiques" pour permettre aux pompiers et hélicos de s'approvisionner en eau.

Suffisant? Ce n'est pas l'avis du président des pompiers, Marc Gilbert: "On ne va pas aller loin avec cinq hélicos. D'autant plus qu'ils ne sont pas affectés à 100% aux pompiers. Et la plupart de nos camions ne sont pas adaptés. Il faut plus moyens pour les zones de secours mais ça n'arrive qu'au compte-goutte alors qu'on a trouvé des milliards pour la défense et la police. Les soldats du feu sont les sempiternels parents pauvres."

Y. N.



Indice de sécheresse (SPI-1), observations et prévisions à 10 jours
Observations du 08/07/2026 au 27/07/2026 et prévisions jusqu'au 06/08/2026



■ La carte de la sécheresse en Belgique parle d'elle-même: tout le pays est considéré comme extrêmement sec. © IRM

Ce que les Belges risquent de perdre sur leurs vacances

VACANCES

Lieux de vacances évacués ou séjours annulés, les touristes belges voient leurs plans perturbés par les incendies

Partir ou rester? De nombreux Belges se posent la question face aux flammes qui embrasent le sud-ouest de la France. La préfète de la Gironde invite les touristes à envisager une autre destination. Les Affaires étrangères belges recommandent la plus grande vigilance sans pour autant interdire la Gironde. Les touristes sont invités à suivre les consignes des autorités locales et à s'inscrire sur le site [travellersonline](#).

Un collègue de la DH maintient ses vacances en France. "J'ai payé et une amie nous rejoint avant qu'on la conduise à Biarritz", confie celui qui prévoyait de se rendre au Cap Ferret. D'autres ont préféré jouer la carte de la prudence. "Vacances pour Lacanau annulées pour ce lundi. Dommage mais c'est logique. On ne veut prendre aucun risque", commente Sébastien.

■ "Protection moindre"

Les règles d'indemnisation diffèrent entre les

voyages organisés et ceux réservés soi-même. "Si la réservation a été faite via une organisation belge de l'Abto, les membres sont obligés de suivre la loi et vont toujours essayer de trouver une alternative dans une autre région que la Gironde. Toute la France n'est pas en feu", explique Pierre Fivet, président de l'Association belge

des tours opérateurs (Abto). "Si le touriste a réservé directement ou via une plateforme (Booking ou Airbnb), la protection est nettement moindre. Le remboursement dépendra de la bonne volonté du prestataire."

"Ça dépendra de la bonne volonté du prestataire."

Dans ce cas, l'annulation peut s'accompagner de frais.

La peur du danger ne suf-

fit pas à obtenir une indemnisation. "L'interprétation est très subjective. L'avis des Affaires étrangères guide les tour-opérateurs. Ici, on nous renvoie à l'avis des autorités locales qui est clair. On va prendre des mesures de prévention et on n'enverra pas les vacanciers en Gironde", poursuit Pierre Fivet.

Un remboursement total n'est pas forcément garanti même via un organisateur. "Si l'agence n'annule pas le voyage, c'est au consommateur de le faire. Il peut annuler sans frais s'il est en mesure

de démontrer que les incendies constituent des circonstances exceptionnelles et inévitables et qu'ils ont des conséquences sur le voyage", explique Julie Frère, porte-parole de Testachats. "Ça peut être difficile d'apporter cette preuve et dans ce cas, il va y avoir des frais qui seront appliqués."

■ Vacances écourtées

La situation est légèrement différente pour les touristes qui ont dû écourter leurs séjours suite à l'évacuation. Les tour-opérateurs sont obligés de fournir une assistance. "On doit rapatrier les touristes s'il y a un danger ou offrir un autre hébergement. Une alternative sera toujours privilégiée et si ça ne convient pas, les gens ont droit à un remboursement", détaille Pierre Fivet.

Si on a tout organisé, il faut vérifier le contrat. Le vacancier peut se retrouver sans indemnités pour les nuitées non utilisées. En tout cas, il veut mieux garder tous les tickets.

De toute façon, le client reste libre d'accepter l'alternative proposée. S'il préfère, il peut demander un remboursement.



■ Sur le départ ou sur le retour, voici les conditions pour obtenir un remboursement. © AFP

“Mon expérience la plus proche avec un cheval de trait ? Un livre”

BART DE WEVER À LIBRAMONT

Le Premier ministre s'est rendu sur les terres de David Clarinval et de Benoît Piedbœuf. Il a confessé être “un enfant de la ville”

C'est un invité pas comme les autres qui est venu visiter la Foire de Libramont ce lundi. Le Premier ministre Bart De Wever a passé quelques heures à déambuler parmi les exposants, les producteurs et les éleveurs suscitant la curiosité des nombreux visiteurs.

Sur place, le chef du gouvernement captive les foules. “C'est qui la bête curieuse?”, s'exclame une dame âgée en voyant l'at-troupement. “Regardez les enfants, c'est le Premier ministre”, ajoute une mère, avec un petit garçon dans un bras et une fille au bout de l'autre main. Un homme barbu et grisonnant lève son pouce avec enthousiasme.

■ **“Le cheval de trait**

100 ans de la Foire.

Bart De Wever est guidé au milieu des animaux par le CEO de la Foire, le Flamand Olivier Van Cauwelaert. “C'est un peu notre Tomorrowland à nous”, envoie ce dernier sur le ton de la plaisanterie à l'ancien bourgmestre d'Anvers. “Je suis très content qu'il soit venu. Cela donne une grande visibilité à la Foire”, se réjouit le député fédéral Anthony Dufrane (MR).

■ Maximus

Parmi les nombreux participants qui viennent serrer la main du Premier, il y a le nouveau et vigoureux président de la Fugea Quentin Goffinet.

D'autres tentent de lui parler de Maximus, le chat qu'il héberge au “Seize” et qu'il a transformé en célé-

serve ce qui fait la fierté des agriculteurs: un étalon ardennais, un bœuf Bleu-Blanc-Belge, des bio-solutions, des machines gigantesques, des fromages, des charcuteries. Il refuse d'abord les dégustations avant de se laisser tenter par un toast au pâté et une pâtisserie. On lui présente ensuite un robot qui utilise l'intelligence artificielle pour désherber les champs sans l'aide de produits phytosanitaires. “Je vais l'utiliser dans ma chambre pour désherber”, plaisante le chef de l'Arizona.

Le cheval de trait ardennais semble l'avoir particulièrement impressionné. “Pour ma part, j'ai déjà parfois du mal à faire avancer un seul dossier, tandis que cet animal déploie quinze fois sa puissance... et ça, sans jamais se plaindre. Et, de surcroît, il ne fait jamais de sorties dans la presse et ne revient jamais sur les accords.”

■ Simplification



■ Le Premier ministre a goûté une des pâtisseries de Copains.

© BELGA

cheval de trait pour démontrer l'importance jouée par la technologie dans l'évolution industrielle et économique de l'agriculture. Et dans la foulée, vilipender la régulation européenne.

Devant la presse, le Premier se dit “content de voir l'innovation dans le secteur agricole et l'optimisme” que lui communiquent les exposants. “Ça fait du bien.”

mentation aux niveaux national et européen”. “Les objectifs de durabilité sont importants, mais nous devons rester réalistes aussi concernant la compétitivité du secteur, la concurrence équitable avec le reste du monde, l'innovation, l'accès au marché. Ce sont les grands thèmes dont on doit discuter.”

Et la simplification administrative, cet allègement

ardennais ne fait jamais de sortie dans la presse."

Même la presse flamande a fait le déplacement pour capturer le paradoxe de voir le nationaliste flamand en chef se promener au milieu des vaches wallonnes. "Je suis un garçon de la ville, un citadin. Mon expérience la plus proche avec un cheval de trait consiste à avoir lu un livre sur ce sujet", confesse-t-il.

"C'est un acte qui montre qu'il est vraiment devenu le Premier ministre de toute la Belgique", nous souffle une échevine locale.

La venue de BDW est le fruit d'un petit lobbying du groupe MR. C'est le Gaumais Benoît Piedbœuf, chef de groupe MR à la Chambre, qui, avec le soutien du ministre fédéral de l'Agriculture, le Biévrois David Clarinval, a convaincu l'Anversois de venir pour les

brité d'Instagram. "Il n'a pas pu venir car il n'aime pas la voiture", répond le maître du félin gris.

Le Premier ministre ob-

Dans son discours prononcé lors d'un déjeuner avec des entrepreneurs, l'historien derrière le politicien se saisit de l'image du

Il envoie un message de soutien au "secteur industriel qui est en crise en Europe", fustigeant les "charges administratives, la régle-

des charges administratives réclamé par les agriculteurs? "Il y a peu de choses qui sont si complexes que la simplification", répond Bart De Wever, provoquant quelques éclats de rire dans l'assistance. "Les gens se plaignent depuis des années. On doit se réveiller à chaque niveau: région, national, européen. Je dois quand même constater que le vent est en train de changer dans notre pays, mais aussi à l'échelle européenne."

Face aux conséquences du dérèglement climatique, le citadin anversois loue le travail de "l'agriculteur, le meilleur gardien du paysage qu'on peut avoir". Il dit être convaincu que "notre agriculture est l'un des piliers les plus précieux de notre puissance économique et de notre riche patrimoine culturel". Et que "si l'agriculture disparaît, on aura de vraies difficultés".

Gauvain Dos Santos



■ Bart De Wever a particulièrement apprécié le cheval de trait ardennais. © BELGA

Incendies en chaîne: "La protection civile doit revenir à Ghlin"

GHLIN

Le député socialiste estime que la sécurité se prépare et que les crises (climatiques) à venir doivent être anticipées dès aujourd'hui

Alors que la France est confrontée à des incendies d'une ampleur exceptionnelle, notamment dans le sud-ouest du pays où des dizaines de milliers d'hectares ont déjà été ravagés et où l'aide européenne a dû être mobilisée, le député provincial socialiste Pascal Lafosse estime que ces événements doivent servir d'électrochoc.

"La sécurité civile mérite la même ambition que la sécurité militaire."

L'élus hainuyer appelle en effet à faire de la sécurité civile une priorité nationale et réitère sa demande de voir la Protection civile retrouver une implantation opérationnelle à Ghlin. "Les incendies qui ravagent actuellement plusieurs régions

d'Europe sont bien plus qu'une tragédie. Ils nous rappellent une réalité que nous refusons encore trop souvent de regarder en face: notre sécurité civile devra relever, dans les années à venir, des défis d'une ampleur inédite", affirme-t-il.

Protéger la population

Pour Pascal Lafosse, les conséquences du changement climatique imposent d'anticiper les crises plutôt que de simplement y répondre. "La première mission d'un État est de protéger sa population. Cette responsabilité ne se limite pas à la sécurité militaire. Elle passe tout autant par une sécurité civile forte, moderne et capable d'intervenir rapidement, partout où la population en a besoin."

Il souligne le rôle joué par la Province de Hainaut dans la formation des policiers, pompiers et secouris-

tes-ambulanciers. "Former ne suffit pas. Encore faut-il donner à ces professionnels les moyens d'accomplir leur mission." Il plaide notamment pour renforcer le volontariat chez les pompiers en revalorisant véritablement le statut de pompier volontaire et pour garantir un financement durable des zones de secours.

Selon lui, reporter progressivement la part fédé-

rale de leur financement sur les seules provinces wallonnes constitue "une impasse et une profonde erreur politique". Toujours aux yeux du député, le Hainaut mérite une attention particulière du fait de ses spécificités. "Notre province concentre à elle seule près de la moitié des sites Seveso wallons. Cette réalité impose des moyens spécifiques et une capacité d'intervention rapide."

C'est dans ce contexte qu'il défend le retour de la Protection civile à Ghlin. "Je reste convaincu que la Protection civile doit retrouver une implantation opérationnelle à Ghlin, avec une véritable capacité logistique. Nous l'avons déjà constaté lors d'accidents majeurs survenus dans notre région: l'éloignement des moyens spécialisés entraîne des délais d'intervention difficilement acceptables. Dans une province aussi exposée aux risques industriels, nous ne pouvons dépendre uniquement d'unités situées à Crisnée et Brasschaat, soit à l'autre bout du pays."

Enfin, Pascal Lafosse estime que "la sécurité civile mérite aujourd'hui la même ambition que la sécurité militaire", rappelant que les crises à venir seront climatiques, industrielles, sanitaires ou technologiques. Il conclut en appelant le gouvernement wallon à "faire de la sécurité des Wallons sa priorité absolue" et estime que "la Wallonie mérite mieux que d'être reléguée au second plan".



Les incendies qui touchent l'Europe rappellent la nécessité d'investir dans la sécurité dès aujourd'hui. © PHOTOPRIVÉ

Emeline Berlier

Burger King invité à modifier ses plans, Ecolo s'insurge

BRAINE

Le projet d'implantation de l'enseigne de fast-food continue d'alimenter les débats

Le projet de Burger King à Braine-le-Comte n'a pas encore reçu le feu vert. Alors que le collège communal devait se prononcer sur la demande de permis d'urbanisme, il a choisi de demander des plans modifiés plutôt que de rendre une décision définitive. Une position qui fait bondir Ecolo, lequel estime que le dossier aurait dû être refusé au vu des nombreux avis défavorables récoltés.

Selon les Verts en effet, tous les éléments plai-

daient pour un refus. Ils rappellent que la Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM) s'est prononcée contre le projet par 15 voix contre une seule favorable. Trois services régionaux ont également émis un avis défavorable: la cellule Giser, le service Mobilité et le service Études du Service public de Wallonie.

À ces avis s'ajoutent les réactions des citoyens. Lors de l'enquête publique, 228 réclamations individuelles

ont été introduites. Deux pétitions de plus de 500 signatures chacune ont également été remises aux autorités communales.

Pour Ecolo, la majorité MR-Les Engagés aurait donc dû rejeter purement et simplement la demande. Le parti estime qu'en sollicitant des adaptations des plans, le collège offre une nouvelle chance au promoteur au lieu de trancher.

Pour rappel, le projet prévoit la construction d'un restaurant de 110 places assises, doté d'une terrasse, d'un drive-in et de 45 emplacements de parking, à l'angle de l'avenue Alix de Namur et de la chaussée de Mons.

Depuis son annonce, il suscite un vif débat entre partisans et opposants. Les premiers mettent en avant les emplois potentiels et une offre commerciale supplémentaire. Les seconds dénoncent notamment les nuisances, l'augmentation du trafic, la concurrence faite aux commerces locaux et les conséquences environnementales.

Pour le conseiller communal Ecolo Bastian Gonzalez Vanhespen: "Ce sont d'autres choix de société qui devraient être valorisés: soutenir les produits locaux de qualité vendus en circuit court, préserver un cadre de vie agréable pour les riverains, préserver l'économie

locale en particulier celle des restaurateurs et artisans locaux, diminuer l'empreinte carbone... Bref, tout le contraire d'un Burger King."

Du côté de la majorité, on se montre beaucoup plus prudent. Contacté, l'échevin de l'Urbanisme Léandre Huart confirme que le collège a bien demandé des plans modifiés, mais refuse d'aller plus loin tant que la procédure est en cours. "Le collège communal a effectivement demandé des plans modifiés. Il pourra donner sa décision définitive une fois les nouveaux plans déposés."

Autrement dit, le dossier est loin d'être clôturé.

Grégoire Lalieu

Des commerçants ciblés par une tentative d'escroquerie

SAINT-GHISLAIN

La Ville et la police boraine sonnent l'alarme après plusieurs signalements

Des entreprises de la région sont actuellement la cible d'une tentative d'escroquerie bien rodée. Relayant une alerte de la Ville de Saint-Ghislain, la police boraine invite les commerçants et sociétés à redoubler de vigilance face à des sollicitations émanant d'une société se présentant sous le nom d'UrbanMap.

Le procédé est relativement simple. Les entreprises reçoivent un premier contact par courrier électronique les invitant à mettre à jour les coordonnées de leur commerce afin d'apparaître sur un plan en ligne de la commune.

Un document PDF accompagne le message et semble, à première vue, ne servir qu'à confirmer ou corriger les informations de l'établissement.

Mais derrière cette apparente formalité se cache en réalité un engagement payant. En signant le document, l'entreprise souscrit à un contrat de 24 mois, sans toujours avoir pleinement conscience de la portée de sa signature.

Face à cette situation, la Ville de Saint-Ghislain appelle les professionnels à la plus grande prudence. *"UrbanMap a déjà fait l'objet de signalements pour des faits d'escroquerie. Si vous êtes contacté par cette société, ou si vous en avez malheureusement été victime, nous vous invitons à porter plainte pour tentative d'escroquerie"*, indique le com-

muniqué relayé par la police boraine.

Si l'alerte émane de Saint-Ghislain, le phénomène dépasse largement les frontières de la commune. Des internautes rapportent des démarches similaires dans plusieurs localités de la région, notamment à Frameries, Ath et Morlanwelz.

Ce type de pratique n'est d'ailleurs pas nouveau. Les arnaques aux faux annuaires professionnels existent depuis de nombreuses années. Elles reposent généralement sur une présentation volontairement ambiguë laissant croire à une simple mise à jour administrative ou à un service proposé en lien avec une commune, alors qu'il s'agit en réalité d'une offre commerciale assortie d'un abonnement payant. Les pe-

tites lignes du contrat, souvent peu mises en évidence, précisent pourtant l'engagement financier.

UrbanMap est ainsi une entreprise visiblement basée au Royaume-Uni qui propose de recenser les commerces en ligne. Mais ses méthodes transpirent l'arnaque. Des commerçants estinois avaient d'ailleurs signalé le problème après avoir été approchés par cette société qui laissait entendre agir dans le cadre d'un service destiné à la commune, ce qui n'était pas le cas.

Les autorités recommandent donc aux entreprises de ne jamais signer un document sans en vérifier attentivement les conditions générales. En cas de doute, mieux vaut prendre contact avec sa commune ou avec la police.

Grégoire Lalieu

Bruit de l'A8: un nouveau plan d'action, mais les riverains devront patienter

ATH-TOURNAI

Revêtements moins bruyants, baisse de la vitesse, murs antibruit... Le ministre François Desquesnes détaille les pistes envisagées pour réduire les nuisances sonores

Les nuisances sonores le long de l'autoroute A8, notamment entre Ath et Tournai, continuent d'alimenter les inquiétudes des riverains. En commission du parlement wallon, le député Bruno Lefèbre (PS) a interpellé le ministre wallon des Infrastructures et de la Mobilité, François Desquesnes (Les Engagés), afin de connaître les mesures concrètes qui seront prises pour améliorer la situation, particulièrement à Mainvault, Houtaing et Kain.

“C’est tout à fait invivable, malgré des arbres qui, aujourd’hui, font un peu écran”

Le ministre assure que la lutte contre le bruit routier figure bien parmi les priorités du gouvernement wallon. Si un nouveau plan d'actions est actuellement en préparation, les solutions immédiates passeront d'abord par des interventions sur les revêtements routiers et par une réflexion sur les limitations de vitesse, avant d'envisager la construction de nouveaux murs antibruit.

sager la construction de nouveaux murs antibruit.

■ Des habitants confrontés à un bruit permanent

Pour Bruno Lefèbre, le problème est loin d'être anecdotique. Il rappelle qu'*“un Wallon sur cinq serait victime du bruit de la route”* et que plus de 660.000 personnes seraient exposées à une pollution sonore susceptible d'avoir des conséquences importantes sur la santé.

Le député cite notamment les situations rencontrées le long de l'E42 à Manège ou de l'A8 à Kain et Mainvault, où certains habitants évoquent des troubles du sommeil, de l'irritabilité, des acouphènes ou encore de l'hypertension. *“Je connais bien Houtaing et Mainvault, où les jardins de certaines habitations se trouvent à 70 ou 80 mètres de l'autoroute, et je peux vous dire que c'est tout à fait invivable, malgré des arbres qui, aujourd'hui, font un peu écran”*, a-t-il insisté.

Le parlementaire rappelle également que la Wallonie actualise sa cartographie du bruit tous les cinq ans et que plusieurs quartiers at-

tendent depuis longtemps des aménagements tels que des murs antibruit, des merlons ou des revêtements moins bruyants.

■ Revêtements et vitesse privilégiés

Dans sa réponse, François Desquesnes explique que le gouvernement souhaite avant tout agir à la source des nuisances. *“Le bruit peut également être atténué par l'amélioration de la qualité du revêtement routier”*, souligne le ministre. Selon lui, les opérations de raclage-pose permettent déjà de réduire sensiblement les nuisances générées par la circulation.

Autre piste privilégiée: la réduction de la vitesse. *“La réduction de la vitesse autorisée est un autre levier peu coûteux pour réduire le bruit”*, indique François Desquesnes. Cette diminution pourrait passer tant par une révision des limitations que par un contrôle renforcé de leur respect, notamment grâce au déploiement des radars wallons.

Le ministre rappelle toutefois que les murs antibruit ne constituent pas une réponse universelle. *“Dans un certain nombre de cas, par exemple en plein milieu d'une ville, mettre un mur antibruit n'a aucun sens. Par contre, réduire la vitesse ou améliorer la qualité du revêtement peut contribuer à faire baisser le ni-*

veau sonore que connaissent les riverains.”

■ Un futur plan d'investissement

François Desquesnes souligne qu'un programme de 22 projets est actuellement en cours d'exécution pour un montant de 40 millions d'euros. Plusieurs chantiers ont déjà été réalisés ou sont programmés à Soumagne, Saint-Ghislain, Mouscron ou encore Grez-Doiceau.

Il annonce également que cette dynamique sera poursuivie dans le futur plan Infra 2027-2033. La cartographie finalisée en 2024 a d'ailleurs permis d'identifier 646 sites classés prioritaires en Wallonie, sur base d'une analyse objective des niveaux sonores de jour comme de nuit.

En parallèle, le plan d'actions wallon contre le bruit routier poursuit son parcours administratif. Adopté en première lecture par le gouvernement le 8 janvier dernier, il doit encore faire l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales, puis d'une enquête publique avant son adoption définitive. Les riverains des secteurs les plus exposés devront donc encore patienter avant de connaître les mesures concrètes qui seront retenues pour leur quartier.

A. Lcx (avec EdA)



DEUX PÉTITIONS ET 228 RÉCLAMATIONS À BRAINE: BURGER KING INVITÉ À REVOIR SA COPIE

Le projet de Burger King est loin de faire l'unanimité à Braine-le-Comte. Face à une opposition marquée parmi les citoyens, le collège communal de Braine-le-Comte demande à Burger King de revoir ses plans pour son restaurant, sans toutefois s'y opposer, malgré les réserves d'Ecolo. Sciensano pointe le rôle des fast-foods dans la hausse du surpoids chez les jeunes.

LORE THOUVENIN

Une étape a été franchie pour l'implantation de Burger King à Braine-le-Comte : le collège communal a rendu une première décision dans le dossier de demande de permis déposé par la chaîne de fast-food. Pour rappel, le groupe vise un terrain situé à l'intersection de l'avenue Alix de Namur et de la chaussée de Mons pour construire un restaurant d'une surface totale de 1.000 mètres carrés, y compris des aménagements extérieurs, dont un drive, environ 45 places de parking, avec également des bassins secs inondables, des arbres et de la végétation. Un

« lieu de passage bien desservi » pour l'enseigne, tout proche de l'Intermarché.

Le collège communal s'est donc penché sur le dossier. « Nous avons demandé une modification des plans, donc ils doivent revoir leur copie par rapport à l'entrée du site et par rapport à la lutte contre les inondations, » nous précise l'échevin Léandre Huart (BRAINE).

Pas de « non » donc, le projet reste sur les rails et si Burger King se plie aux modifications, c'est bien parti. Ce n'est pas foncièrement surprenant, le bourgmestre Maxime Daye (BRAINE) l'avait assumé dans nos colonnes : dès les prémisses du projet, « J'ai répondu (à

Burger King) que j'étais pour, » en s'appuyant sur la popularité de l'idée auprès des jeunes de la commune.

LA DÉCEPTION D'ECOLO

Cependant, plusieurs boucliers s'étaient levés contre cette implantation, notamment ceux du groupe Ecolo, qui déplore aujourd'hui cette décision. Le parti vert s'appuie sur la remise d'avis défavorables par quatre institutions que sont la CCATM, le service mobilité et le service études du SPW ainsi que la Cellule GISER, qui étudie les questions des sols et du ruissellement, notamment. Rappelons toutefois que le demandeur doit encore adapter son projet, notam-



L'échevin Léandre Huart précise que le collèg

ment en ce qui concerne la gestion des inondations.

Mais surtout, « 228 réclamations individuelles déposées durant l'enquête publique ainsi que deux pétitions recueillant chacune plus de 500 signatures démontrent à suffisance l'opposition de Brainois au Burger King. Au vu



e devra réexaminer le dossier. © DC/P.S.

de ces éléments, on aurait pu attendre du Collège qu'il s'oppose à la demande, » martèle Ecolo.

Gabriel Degarcimore, un Brainois, avait tout de même tenu à apporter un autre point de vue. « ceux qui veulent manger un fast-food font déjà le déplacement dans la commune

voisine. Ici, ils devront simplement aller moins loin. Quant aux détracteurs, rien ne les oblige à se rendre au Burger King ! »

Ecolo pose tout de même la question : « Chacun a le droit de s'alimenter comme il le désire mais... est-il opportun de tenter des centaines d'étudiants dont les écoles seraient situées à proximité du fast-food ? » Le conseiller Bastian Gonzalez Vanhespen insiste : « Ce sont d'autres choix de société qui devraient être valorisés : soutenir les produits locaux de qualité vendus en circuit court, préserver un cadre de vie agréable pour les riverains, préserver l'économie locale... »

Les cartes sont sur la table, mais les jeux ne sont pas encore faits. « Le dossier sera remis sur la table du collège dans quelques semaines. Il pourra donner sa décision définitive une fois les nouveaux plans déposés, » conclut Léandre Huart. ■

STÉPHANIE VIT L'ENFER À CAUSE D'UNE AIRE DE JEUX : « ON EST RÉVEILLÉS À 3H »

À Godarville, Stéphanie, habitante de la rue de la Liberté, affirme subir depuis deux ans des nuisances nocturnes liées à une aire de jeux située à quelques mètres de chez elle. Elle réclame des mesures pour retrouver des nuits paisibles.

LAURINE HANQUET

Bascule, tyrolienne, parcours ludique... Aménagée il y a deux ans à la rue de la Liberté, à Godarville, l'aire de jeux fait le bonheur des enfants... mais beaucoup moins celui de certains riverains. Voisine immédiate, Stéphanie, 34 ans, affirme vivre un véritable calvaire. Si elle ne remet nullement en cause l'existence de cet espace, elle déplore des nuisances qui se prolongent régulièrement jusque tard dans la nuit.

Installée depuis sept ans dans un logement de la Ruche chapelloise, la jeune femme explique que la situation s'est fortement dégradée depuis le réaménagement de la rue. Selon elle, les barrières censées fermer l'aire de jeux ne sont jamais verrouillées. « Depuis que l'aire de jeu existe, c'est un enfer. En pleine nuit, on a

des jeunes qui sont sur la tyrolienne, qui boivent, qui crient. Encore hier, à 23h30, on a dû intervenir », témoigne-t-elle.

Une situation qui pèse sur toute la famille. Son fils de six ans aurait déjà été réveillé en

pleine nuit par le

bruit, tandis que son mari, employé dans une carrière et levé chaque matin à 4 h 45, ne bénéficie plus d'un sommeil réparateur. Seule solution pour tenter de retrouver un peu de calme : dormir les fenêtres fermées, même en pleine canicule. « On a investi dans plusieurs ventilateurs parce qu'on ne peut plus dormir les fenêtres ouvertes. Si nous ne faisons pas cela, mon fils est réveillé à 3 heures du matin par le bruit ».

Au-delà des rassemblements nocturnes, Stéphanie pointe aussi les nuisances provoquées par les équipements eux-mêmes, en particulier la tyrolienne et la bascule.

« Notre terrasse, on n'y va même plus.

Les enfants crient, la tyrolienne fait énormément de bruit et certains usagers regardent directement dans notre jardin. On est obligés de fermer les stores. »

Le bruit est d'ailleurs perceptible bien au-delà de sa maison. « Des voisins qui habitent plusieurs logements plus loin me disent



Ces riverains sont obligés de dormir la fenêtre fermée en plein été. © DR

qu'ils entendent eux aussi la tyrolienne et qu'ils n'imaginent pas ce que nous devons subir au quotidien », confie-t-elle. Selon elle, la configuration des habitations accentue encore le phénomène. « Les murs des logements sociaux sont très fins. Le bruit résonne énormément. »

« NOS NUITS SONT CATASTROPHIQUES »

Face à cette situation, la riveraine affirme avoir contacté à plusieurs reprises la Ruche chapelloise. « La seule réponse reçue, plusieurs semaines plus tard, a été de faire appel à la police. » Un conseil qu'elle dit avoir suivi à de nombreuses reprises. « Parfois, les jeunes sont déjà partis quand la patrouille arrive, et il y a aussi des fois où la police ne vient

simplement pas », explique-t-elle.

Selon Stéphanie, certains groupes quittent les lieux lorsqu'on leur demande de faire moins de bruit, tandis que d'autres poursuivent leurs activités jusque tard dans la nuit. « Les barrières sont ouvertes 24 heures sur 24. Parfois, certains s'excusent et s'en vont. D'autres continuent à chanter Libérée, délivrée de La Reine des neiges à 2 heures du matin. Nos nuits sont catastrophiques », conclut la trentenaire.

Nous avons sollicité le bourgmestre de Chapelle-lez-Herlaimont, Mourad Sahli (PS), ainsi que le premier échevin, Karl De Vos (PS), afin d'obtenir leur réaction sur cette situation. Sans succès à l'heure d'écrire ces lignes. ■



Une situation qui pèse sur toute la famille. © DR

Des malfrats s'introduisent chez eux en pleine nuit et volent leur Porsche

Dans la nuit du 22 juillet à Naast, alors que Fabien et sa fille Margaux dormaient, des voleurs ont pénétré dans leur domicile et ont volé la Porsche Cayenne que Fabien avait mis longtemps à trouver. La famille est traumatisée par cette intrusion.

LORE THOUVENIN

Margaux Mabillet et son père, Fabien, dormaient à poings fermés mercredi dernier, le 22 juillet, vers 4 heures du matin, tandis que des voleurs s'activaient au rez-de-chaussée de leur habitation. À son réveil, Fabien a eu la très mauvaise surprise de découvrir son garage vide.

Amateur de belles voitures, il n'avait pas acheté cette Porsche Cayenne sur un coup de tête, nous confie sa fille. « Il l'a cherchée pendant très longtemps. Il voulait un modèle bien particulier, avec tel moteur, un bruit spécifique, en diesel. Ce modèle n'existe plus, il l'avait finalement trouvé d'occasion. »

DU GARAGE AU BUREAU

On imagine donc son désarroi lorsqu'il s'est rendu compte, au moment de partir travailler, que le véhicule avait disparu. Les malfaiteurs s'étaient intro-



C'était un modèle spécifique. © DR

duits dans la maison en forçant la porte de la véranda, explique Margaux. « Ils ont pris le portefeuille de mon père dans la cuisine. »

Manifestement, par la suite, ils ont fait un aller-retour entre le bureau et le garage. « Ils ont traversé la maison pour aller dans le bureau chercher les clés de la Porsche. Ils ont aussi pris les clés de ma Mini, et ils ont trouvé le double qui était pourtant bien rangé

dans le garage. Toujours dans le garage, ils ont aussi trouvé mon sac à main, qu'ils ont retourné dans le bureau, du moins le portefeuille qui était à l'intérieur pour prendre le cash qui était dedans. »

Ses cartes de banques sont toujours là, plusieurs objets de valeurs aussi. « Ils venaient vraiment pour la Porsche et récupérer un maximum de cash. Soit ils ont bien analysé nos faits et gestes pour comprendre

où sont les affaires dans la maison, soit c'est des complices de quelqu'un qui connaît la maison. On ne le saura jamais. » Dans tous les cas, cette intrusion laissera une trace chez eux : « On ne se sent plus en sécurité chez nous. »

Après avoir tout de même pris un des deux Red Bull que Margaux avait préparé pour elle, les malfrats sont donc repartis avec la voiture avec laquelle ils sont arrivés, et la Porsche de Fabien. « Ce qui est bizarre, c'est qu'on a absolument rien entendu. Moi, je me réveille quasiment tous les matins quand mon papa part travailler, parce que ma chambre est au-dessus du garage et c'est un gros moteur. Il fait beau, donc ma fenêtre est ouverte... Mais là, rien du tout. » Le comble du comble : « Mon papa s'est réveillé une demi-heure après le vol, environ. »

LA MINI N'A PAS BOUGÉ

La Mini de Margaux, elle, était toujours garée devant

la maison. Les voleurs avaient simplement déposé les clés derrière le véhicule, sur la bordure du trottoir. « À mon avis, ils ont essayé de la démarrer, puis ils ont vu qu'elle avait plus de 300.000 kilomètres et ils se sont dit qu'ils allaient la laisser là. »

Si le sac à main de Margaux a été retrouvé sur le bord de la route à plusieurs km de là, le porte-feuille de Fabien est toujours introuvable, avec ses papiers d'identité. « Peut-être qu'ils vont aussi le bazarder quelque part, » se dit la jeune femme, qui espère encore que quelqu'un tombe dessus.

Père et fille avaient lancé un appel à leur voisin pour tenter d'identifier les voleurs via leurs éventuelles caméras de surveillance. Finalement, en fin de journée ce lundi, un coup de fil bienvenu est arrivé dans le foyer : la Porsche si chère à Fabien aurait été retrouvée en Allemagne, et en bon état, nous indique Margaux. ■

La ducasse de Casteau revient avec 3 jours de festivités : marché, concerts, pétanque, balade en mobylette...

Le comité de la Ducasse de Casteau et l'ASBL C'est à Casteau ont dévoilé le programme complet de la cinquième édition de l'événement. Du vendredi au dimanche, le village vivra au rythme des concerts, animations, activités familiales et rendez-vous traditionnels.

Le comité de la Ducasse de Casteau et l'ASBL C'est à Casteau ont présenté le programme de la cinquième édition de la ducasse.

Les festivités débuteront le vendredi dès 17 heures avec le traditionnel marché villageois, devenu l'un des temps forts de l'ouverture de la ducasse. Plus de 50 exposants investiront la place des Castellois. Producteurs locaux, artisans, foodtrucks, dégus-

tations, bar et animations musicales seront au rendez-vous. La soirée se poursuivra avec DJ Serge à partir de 19 heures, avant une soirée sous chapiteau dès 22 heures.

Le samedi, le site ouvrira ses portes à 13 heures. À 13h30, le FC Casteau organisera un tournoi de pétanque disputé sous la forme de parties chronométrées de 30 minutes. Les réservations sont obligatoires, le nombre d'équipes étant limité.

À 14h30, Ma Princesse Barbare animera un atelier dessin et bande dessinée. Les Country Dancers assureront ensuite une démonstration et une animation à 17h30. La soirée se poursuivra avec le concert des Franco'Rock à 21 heures, avant une nou-



Un tournoi de pétanque y est notamment organisé. © Illu. Pixabay

velle soirée sous chapiteau. Le dimanche débutera avec la balade en mobylette organisée par Old Moped Casteau au profit de la ducasse. Les inscriptions seront ouvertes dès 9 heures, avant un départ à 10 heures. Le parcours d'environ 60 kilomètres traversera plusieurs villages autour de Casteau. La participation est fixée à

20 euros et comprend deux boissons ainsi qu'un repas préparé par l'équipe organisatrice.

Dès 10 heures, un club local de radioamateurs proposera également une démonstration de radioémission.

À midi, un repas sous chapiteau composé de boulettes sauce tomate et frites sera servi, tandis que la fanfare

Casteau-Thieusies donnera un concert. Les Carabiniers Castellois proposeront des initiations à partir de 12 heures. Des grimages seront organisés entre 12 et 15 heures, tandis que des balades en calèche seront proposées de 14 à 17 heures. À 15 heures, le Pré En Bulle présentera Binôme de Fous, un concert-spectacle destiné aux enfants.

Durant tout le week-end, les visiteurs retrouveront un bar, des espaces de restauration, une ambiance musicale ainsi que les forains. Des jeux pour enfants et des châteaux gonflables seront également accessibles le samedi et le dimanche.

À noter : Plus d'infos sur la page Facebook de l'événement.

LE CONSEIL D'ÉTAT ANNULE UN PERMIS POUR TROIS LOGEMENTS, SIX ANS APRÈS SON OCTROI

Le Conseil d'État a annulé un permis d'urbanisme délivré par la Commune d'Anderlues pour la construction de trois logements jumelés à l'Impasse du Court Mouchon. L'arrêt, rendu le 18 juin dernier, ne remet pas en cause le projet en lui-même, mais estime que la motivation environnementale du permis était insuffisante.

MORENA PIAZZA

Le dossier remonte au 24 février 2020, lorsque le collège communal avait accordé un permis à un promoteur pour ériger trois logements jumelés à l'Impasse du Court Mouchon. Un riverain avait introduit un recours devant le Conseil d'État en octobre 2022, contestant notamment l'évaluation des incidences du projet sur l'environnement. Après plusieurs années de procédure, le Conseil d'État lui donne finalement raison. Dans son arrêt du 18 juin

2026, la haute juridiction administrative considère que la Commune n'a pas suffisamment motivé sa décision au regard du Code wallon de l'environnement. Plus précisément, elle reproche au Collège communal de ne pas avoir expliqué pourquoi le projet ne nécessitait pas d'étude d'incidences sur l'environnement et de ne pas avoir examiné concrètement les effets du projet sur son environnement immédiat. Le Conseil d'État souligne que la motivation du permis se limitait essentiellement à reprendre l'avis du



À l'Impasse du Court Mouchon. © Google

fonctionnaire délégué, sans véritable analyse propre. Selon l'arrêt, rien ne permettait de vérifier que l'autorité avait évalué les impacts potentiels du projet sur le voisinage, notamment en ce qui concerne la gestion des eaux usées, le réseau d'égouttage ou, plus largement, les nuisances susceptibles d'être gé-

nérées.

PERMIS ANNULÉ

Il est donc rappelé qu'il ne suffit pas d'indiquer qu'une notice d'évaluation des incidences a été fournie. La Commune devait expliquer les raisons concrètes pour lesquelles elle estime que le projet n'est pas susceptible

d'avoir des incidences notables sur l'environnement. En conséquence, le Conseil d'État annule le permis délivré en 2020. La Commune d'Anderlues est également condamnée à verser une indemnité de procédure de 770 euros au requérant ainsi qu'à supporter les dépenses de la procédure. ■

Ronquières: routes fermées, trajet adapté, navettes gratuites... Tout ce qu'il faut savoir

À moins de deux semaines du Ronquières Festival, la Ville de Braine-le-Comte détaille les importantes mesures de mobilité qui seront en vigueur jusqu'au 14 août. Fermetures, sens de circulation, parkings et navettes : voici ce qu'il faut retenir.

Le Ronquières Festival fera son retour au pied du Plan incliné du vendredi 7 au dimanche 9 août. Comme chaque année, le montage et le démontage des infrastructures entraîneront d'importantes adaptations de circulation. La Ville de Braine-le-Comte invite les automobilistes à anticiper leurs déplacements entre le lundi 27 juillet et le vendredi 14 août.

La principale mesure concerne la rue Rosemont, qui sera totalement fermée à la circulation durant toute cette période.

Sur la route Baccara, la

Le montage et le démontage de la passerelle entraîneront également une fermeture complète de cet axe durant une heure, le jeudi 30 juillet et le mardi 11 août, entre 11 h et 18 h. Enfin, jusqu'au 14 août, la vitesse sera fortement réduite à proximité du site.

PLUSIEURS RUES RÉSERVÉES AUX RIVERAINS

Afin de limiter le trafic dans les quartiers voisins, plusieurs voiries du village de Ronquières seront accessibles uniquement en desserte locale. Cette mesure concernera la rue Jules Dekeyn, la rue Salliez, la rue de Pied'eau, la rue des Combattants, la place de Ronquières, le chemin du Boulou, le chemin Mont de l'Escaille, Champ Maret ainsi que la

tion limitée aux riverains.

NAVETTES GRATUITES ET PARKINGS

Les organisateurs encouragent les habitants de la région à privilégier les déplacements à vélo ou à pied. Deux parkings vélos seront installés à proximité des deux entrées du festival, le long de la rue Rosemont.

Des navettes gratuites relieront également la gare de Braine-le-Comte au festival. Les départs s'effectueront depuis le parking P3, situé à l'arrière de la gare, où les automobilistes pourront laisser gratuitement leur véhicule. D'autres navettes gratuites desserviront les parkings de déstage installés à quelques kilomètres du site. Les parkings de proximité (P1 à P5), quant à eux, seront payants

sur le parking visiteurs du Plan incliné, le long de la route Baccara, pour les véhicules arrivant par la N534. Les campeurs devront obligatoirement utiliser le « Kiss & Ride » de la route Baccara. À noter qu'il ne sera plus possible de remonter cette route à partir du jeudi 6 août à midi.

Des navettes spécifiques seront également mises en place pour le camping : le jeudi, elles assureront la liaison entre la gare de Braine-le-Comte et le camping entre 16 h et 20 h. Le

lundi matin, un départ est prévu à 10 h du « Kiss & Ride Campeurs » vers la gare.

Le Ronquières Festival réunira cette année une nouvelle fois plusieurs grands noms de la scène belge et internationale. Oscar and the Wolf, Roméo Elvis, Hooverphonic, Suzane, Adèle Castillon et Acid Arab ouvriront les festivités le vendredi. Le samedi, le public retrouvera notamment DJ Snake, Suede, Rilès, Fatal Bazooka, Pommélien Thijs et Felix Da Housecat. Enfin, le dimanche sera marqué par les prestations de Macklemore, Charlotte Cardin, Disiz, Iliona, Marguerite et Joyhauser. ■

À noter : Le programme complet, les horaires, les informations pratiques ainsi que la réservation des parkings et des billets sont disponibles sur le site officiel du festival : www.ronquieres-festival.be

circulation sera alternée par des feux tricolores du lundi 27 juillet jusqu'au jeudi 6 août au matin, puis à nouveau du lundi 10 août dans



l'après-midi jusqu'au vendredi 14 août.

Pendant le festival, il sera par ailleurs interdit de remonter la route Baccara en direction de Seneffe.

rue Vandrom.

Les quartiers de Ronquières et d'Écaussinnes seront eux aussi soumis à une circula-

et devront être réservés avant le déplacement.

DEUX ZONES « KISS & RIDE »

Les personnes souhaitant simplement déposer un festivalier pourront utiliser l'une des deux zones « Kiss & Ride ». La première est située au bas de la rue Rosemont et est recommandée pour les automobilistes arrivant par la N533, notamment via le bois de la Housière. La seconde se trouve

Roméo Elvis est l'une des grosses têtes d'affiche de cette année ! © Belga

LES DÉCÈS DE VOTRE RÉGION

LIART Gilson, 91 ans, Masnuy-St-Pierre, 25/7/2026,
condoléances www.funerailliesborgno.be Tél. 065/33.63.18

HONOREZ LA MÉMOIRE DE CEUX QUI NOUS QUITTENT

Parce que chaque vie mérite de laisser une trace, pour toujours.



SUDINFO

La Belgique « dos au mur » face aux incendies : il est plus que temps d'adapter la forêt

BENOÎT JACQUEMART

En Wallonie, la forêt appartient en (légère) majorité (50,6 %) à des propriétaires privés, selon des chiffres de la Société royale forestière de Belgique (SRFB). Les 49,4 % restant font partie du domaine public. Quant au type d'essences présentes en Wallonie, sur l'ensemble de la forêt et selon les



»
« Parmi les feuillus, les chênes et les hêtres sont majoritaires »

Mathieu Jonard
PROFESSEUR UC LOUVAIN

chiffres de Panorabois, on trouve 47,4 % de feuillus, 36,6 % de résineux et 16 % de surface non-productive

cipitations », dit M. Jonard. « Si on se trouve sur des sols avec une grosse réserve en eau, les arbres auront une meilleure résistance à la sécheresse. L'effet global du changement climatique est modulé localement. Si le sol est plus superficiel ou retient moins l'eau, c'est plus problématique. On sait aussi que le hêtre est plus sensible que le chêne au réchauffement du climat. »

Faudrait-il donc remplacer les hêtres par d'autres essences ? « Le hêtre, on peut quand même le garder », poursuit Mathieu Jonard. « Mais il ne sera plus adapté partout. C'est la même chose pour le chêne. Nous avons une forêt avec peu d'espèces. C'est historique. Il y a aujourd'hui une nécessité d'introduire plus d'essences et de diversifier. L'épicéa, ça avait son sens et ça reste une essence importante mais il est nécessaire de miser également sur d'autres essences résineuses. »

CAS PAR CAS

« C'est un message un peu universel, la diversification de la forêt », insiste Mathieu

Jonard. « Une autre difficulté que l'on rencontre, c'est pour régénérer les chênaies (peuplement de chênes, Ndlr). Il y a là un intérêt économique et un intérêt biologique. »

Faut-il alors planter d'autres essences ? « C'est au cas par cas, en fonction des sols et des stations. Avant tout, il faut miser sur des espèces indigènes. Ensuite, chercher des essences ou des provenances un peu plus au sud. Pour de nouvelles espèces, il faut faire des essais, contrôlés. Il faut aussi diversifier la structure de peuplement, avec différentes tailles d'arbres et différentes essences, faire des forêts plus complexes. »

« Face au changement climatique », conclut Mathieu Jonard, « l'homme a une responsabilité. Le gestionnaire de la forêt, le politique. Il faut donner les moyens pour gérer la forêt. Et il y a des endroits où il faut vraiment la protéger. En réduisant par exemple la densité de gibier. Et en protégeant les sols, en veillant à bien organiser l'exploitation et le trafic des machines. » ■

(voiries, landes, étangs, coupe-feu...).

DIVERSIFIER LA FORÊT

Nous avons sollicité l'expertise du professeur Mathieu Jonard, de l'UCLouvain, spécialiste du fonctionnement des écosystèmes forestiers. « Parmi les feuillus », précise-t-il, « les chênes et les hêtres sont majoritaires. Et pour les résineux, c'est l'épicéa qui est largement dominant, à côté du douglas, du pin sylvestre, etc. »

Y a-t-il des essences moins adaptées au changement climatique ? « Oui mais l'impact du changement climatique sur les essences est aussi fortement dépendant des conditions locales et de la réserve en eau du sol. Le changement climatique se traduit par une modification des températures et des pré-

Des communes sous restriction d'eau en Belgique, d'autres sous surveillance

BENOÎT JACQUEMART

Apart les quelques gouttes de pluie qui sont tombées ce dimanche (et encore, pas partout), la période de sécheresse se poursuit en Belgique et donc en Wallonie. La semaine dernière, un total de sept communes wallonnes avaient pris des mesures de restriction : Bouillon, Léglise, Manhay, Rochefort, Saint-Hubert, Trois Ponts et Vresse-sur-Semois.

Quelques communes sont « sous surveillance » : Bastogne, Fauvillers, Martelange, Wellin, Rendeux, Houffalize, La Roche, Sainte-Ode, Vaux-sur-Sûre, Marche-en-Famenne, Tellin. D'autres localités wallonnes font l'objet de surveillance et de rappels des usages raisonnables de l'eau : Rouvroy, Tournai, Pecq, Celles, Rumes, Antoing, Estaimpuis, Nassogne et Tenneville, selon la Cellule d'expertise sécheresse.

Mais donc, il n'est pas encore question pour le moment de mesures générales de restriction. À la SWDE (Société wal-

lonne de distribution d'eau), qui dessert 289 communes de Wallonie, « nous ne sommes pas dans une situation où on envisage de demander des restrictions », nous dit Luc Arlotti, du service communication.

SITUATION SOUS CONTRÔLE

« On a eu un automne et un début d'hiver pauvres en précipitations », poursuit M. Ar-

lotti. « Mais la recharge d'hiver a bien fonctionné. En avril, on estimait que les niveaux étaient rassurants pour l'été. Il n'y a pas de demandes venant de la SWDE au point de vue quantitatif. »

Une nouvelle réunion du centre de crise sécheresse aura lieu ce jeudi, alors que l'on attend une hausse des températures et toujours pas de pluie. ■



© Photo News

INTERDIRE LES RÉSEAUX SOCIAUX AVANT 15 ANS ? « SI ON FAIT COMME LA FRANCE, CELA NE SERVIRA À RIEN »

La Belgique aussi veut interdire les réseaux aux plus jeunes. Mais pour la ministre fédérale du Numérique Vanessa Matz (Les Engagés), pas question de copier le modèle français.

LAURENCE PIRET

La Belgique interdira-t-elle bientôt les réseaux sociaux aux moins de 15 ans ? C'est en tout cas l'objectif de la ministre fédérale du Numérique Vanessa Matz. Mais, selon elle, fixer un âge minimum ne suffira pas. Le véritable défi sera de vérifier l'âge des utilisateurs.

Et sur ce point, elle est catégorique : « Si on fait comme la France, cela ne servira à rien. » La France n'a pas encore arrêté les modalités précises de la vérification de l'âge. Plusieurs pistes sont évoquées, dont un recours à FranceConnect. Une chose est en revanche claire pour la ministre belge : il ne faut pas confier ce contrôle aux plateformes.

« Les plateformes n'ont aucun intérêt à exclure leurs utilisateurs », résume Vanessa Matz. Elle cite l'exemple de l'Australie, où une législation similaire est déjà en vigueur. « Là-bas, près de neuf jeunes sur dix continuent d'utiliser les réseaux sociaux malgré l'interdiction », affirme-t-elle.

UN CONTRÔLE VIA ITSME

Le projet belge repose sur une autre logique. Au lieu de laisser Facebook, TikTok ou Instagram vérifier l'âge des internautes, le gouvernement veut s'appuyer sur

un tiers de confiance, comme itsme ou MyGov. Concrètement, au moment de créer un compte, la plateforme demanderait uniquement si l'utilisateur a l'âge requis. Elle ne recevrait qu'une réponse positive ou négative, sans date de naissance ni accès à



« Pour moi, le vrai Big Brother, c'est de laisser les plateformes récolter toujours plus de données personnelles »

Vanessa Matz
LES ENGAGÉS

d'autres données personnelles. « Certains parlent de Big Brother. Pour moi, le vrai Big Brother, c'est justement de laisser les plateformes récolter toujours plus de données personnelles », répond la ministre. Le texte sur lequel travaille le gouvernement fixe aujourd'hui l'âge minimum à 15 ans, comme en France.

« Personnellement, je pense que 15 ans est le bon âge au vu des études disponibles. Mais si un consensus se dégage sur 14 ans, cela me convient aussi », assure Vanessa Matz.

Les discussions reprendront en septembre avec les partenaires de la majorité. Et le dossier est loin de faire l'unanimité. Le président du MR, Georges-Louis Bouchez, a ainsi relayé sur X un message du fondateur de Free, Xavier Niel, qualifiant ce type d'interdiction de « totalement stupide » : « Vous pensez que les ados n'ont pas déjà des moyens de contourner cela ? ».

La ministre balaie ces critiques. « Aucun système n'est infaillible. Mais ce n'est pas parce qu'une règle peut être contournée qu'il ne faut pas la mettre en place », répond-elle.

Elle insiste aussi sur le fait que cette future loi ne remplacera jamais le rôle des parents. « Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants. L'objectif n'est pas de leur faire croire que tout est réglé mais de leur donner un cadre supplémentaire. Tous les enfants ne sont pas accompagnés dans leur usage des réseaux sociaux. Certains sont laissés seuls face à des contenus ou des sollicitations auxquels ils ne sont pas préparés. C'est aussi

pour eux que nous devons agir. Je préfère ne pas avoir de loi plutôt qu'une loi qui donnerait aux parents un faux sentiment de sécurité », conclut Vanessa Matz.

TIKTOK DANS LE VISEUR, WHATSAPP PAS CONCERNÉ

Le projet belge viserait les réseaux sociaux ouverts au grand public, comme Facebook, Instagram, TikTok, Snapchat, X ou Messenger. Les messageries intégrées à certaines plateformes ou jeux vidéo, comme celles utilisées dans Minecraft ou Roblox, seraient également concernées. En revanche,

WhatsApp, les e-mails, les sites de presse en ligne, les encyclopédies ou encore les plateformes éducatives resteraient en dehors du champ d'application.

Le texte ne s'arrête pas à l'âge des utilisateurs. La ministre veut aussi mettre fin à l'anonymat malveillant en ligne. L'idée est de rendre plus difficile les insultes, le harcèlement, les messages racistes, xénophobes ou les appels à la haine publiés sous couvert d'un profil anonyme.

Là encore, l'objectif n'est pas d'interdire les pseudonymes mais de permettre, lorsque la justice le demande, d'identifier les auteurs de contenus illicites grâce à une authentification sécurisée. ■



© iStock

LE SOIR

PATRICE LEPRINCE

Alors que se profile le traditionnel chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes, les gigantesques incendies enregistrés en France et en Espagne pourraient bien peser lourdement sur les projets estivaux de nombre de nos concitoyens. Pour l'heure, l'interdiction de séjour n'est pas de mise, mais la situation pourrait évoluer en fonction de la progression des feux. La plus grande prudence reste donc de mise. Le ministère fédéral des Affaires étrangères invite en tout cas les touristes belges se rendant ou prévoyant de se rendre en France et en Espagne à s'inscrire sur le site Travellers Online (1) et à consulter la plateforme européenne (2) permettant de s'informer en temps réel sur les foyers d'incendie actifs dans les pays de l'Union.

Un incontournable sachant que la Gironde et particulièrement les alentours de Bordeaux et du bassin d'Arcachon restent pour l'heure en « vigilance noire feux de forêt », soit le niveau d'alerte maximal, tant en raison du risque lié à l'ampleur des incendies que du niveau élevé de particules en suspension (PM10).

Autre réflexe essentiel : passer au crible ses contrats d'assurance. Avec un premier constat, pour les touristes déjà sur place ou en instance de départ : qu'il s'agisse d'incendies, d'inondations et autres tremblements de terre, en cas de catastrophe naturelle, la couverture n'est que très rarement incluse, nous indique Peter Wiels, porte-parole d'Assuralia, qui vous invite toutefois à passer votre contrat en revue. « L'assurance annulation intervient par contre pour une série d'événements imprévus propres à la famille empêchant le départ, comme la perte d'emploi, une maladie, le décès d'un proche ou encore un examen de passage. Elle est surtout intéressante si vous prévoyez un long et lointain voyage. »

A contrario, l'assurance voyage est, elle, aussi utile que précieuse. Cette assurance peut jouer un rôle pour aider les nombreux Belges déjà sur place, notam-

ment pour obtenir des conseils, sachant qu'elle sera parfaitement au courant de ce qui se passe dans votre région, notamment en matière de risques d'évacuation locale. Plus important encore, si votre location prend fin et que vous êtes bloqué quelque part et dans l'impossibilité de revenir en Belgique en raison de la fermeture des routes ou d'un aéroport, par exemple, votre contrat peut être un véritable atout. « Dans ce cas, l'assurance assistance voyage prévoit généralement l'octroi d'une compensation financière afin de vous permettre de prolonger votre séjour durant les quelques jours nécessaires. Ce contrat interviendra aussi pour le rapatriement si vous tombez malade sur place ou si vous êtes victime d'un accident. C'est très concret, on espère ne jamais devoir l'utiliser, mais il vaut toujours mieux la prendre. »

Pour les vacanciers ayant réservé dans les zones concernées, il est en outre utile de prendre contact avec le propriétaire du bien loué ou avec la plateforme de location de vacances, « afin de trouver une solution, comme postposer le départ, négocier un bon à valoir ou un remboursement », conclut Peter Wiels, car, comme expliqué, les catastrophes naturelles ne sont pas prises en charge par l'assurance annulation.

Aucun dossier médical ouvert chez Europ Assistance

Du côté de Touring, on invite les voyageurs à partir bien informés et à suivre en permanence les recommandations des autorités locales. Même topo chez Europ Assistance, avec une bonne nouvelle pour commencer. « Jusqu'à présent, nous n'avons pas dû ouvrir de dossiers médicaux, ni en France ni en Espagne », annonce Xavier Van Caneghem, porte-parole, qui met en avant l'efficacité des services de police locaux. « Les gens ont pu partir à temps sans être piégés par les incendies. » Une petite dizaine de dossiers ont toutefois été ouverts pour des clients souhaitant s'informer de la marche à suivre en cas d'évacuation forcée. Dans ce scénario, comme expliqué ci-dessus, une inter-

En cas de catastrophe naturelle, la couverture n'est que très rarement incluse dans les contrats d'assurance. © AFP

vention financière est possible. A hauteur de 150 euros par jour pour la personne assurée et de 50 euros par proche mentionné dans le contrat. « Et ce, pour une période de cinq jours consécutifs. Nous intervenons bien sûr aussi en cas de problèmes médicaux. »

S'informer reste la clé, poursuit notre interlocuteur, en rappelant que la préfecture de Gironde incite les touristes à ne pas venir et à envisager une autre destination. « On le déconseille également, d'autant que de nombreux endroits ne sont plus accessibles. Il faut tout mettre en œuvre pour annuler son séjour et trouver une alternative. Tour en évitant donc la zone de Bordeaux de manière générale, même pour ceux qui vont en direction du sud, sachant que de nombreuses routes secondaires sont coupées et qu'il faut permettre aux services de secours d'intervenir. » Rester attentifs aux messages des principaux acteurs sur place, on ne dit pas autre chose au ministère des Affaires étrangères. « Il faut impérativement respecter les consignes des autorités locales. Si la préfète de Gironde dit qu'il ne faut pas s'y rendre. Il faut l'écouter. » Le bon sens, on y revient toujours, quel qu'en soit le prix à payer.

(1) travellersonline.diplomatie.be

(2) forest-fire.emergency.copernicus.eu

Un touriste averti...

Outre l'enregistrement sur le site Travellers Online, les assureurs émettent quelques recommandations de base pour anticiper une évacuation d'urgence. Parmi celles-ci, gardez à portée de main vos documents d'identité ou d'assurance et quelques affaires de première nécessité (vêtements, eau...). Évitez de stationner moteur tournant au-dessus d'une végétation

haute et sèche et assurez-vous que votre véhicule soit en ordre de marche au rayon des pneus et du liquide de refroidissement. Sans oublier d'approvisionner le lave-glace, très utile en cas de fumées chargées de cendres. N'oubliez pas non plus de rester en contact avec vos proches, les assureurs enregistrant régulièrement des appels inquiets de leur part. PLE

La Libre BELGIQUE

Chaleur: la Belgique affichait fin juin le plus haut taux de surmortalité d'Europe

■ Selon Sciensano, la vague de chaleur de juin et début juillet a entraîné une surmortalité de 48 %.

La Belgique a affiché le taux de surmortalité le plus élevé d'Europe durant la vague de chaleur de la fin du mois de juin, écrivent lundi plusieurs journaux flamands sur la base de données de l'EuroMOMO, un réseau européen d'harmonisation des données sur la mortalité dans plus de 20 pays en Europe.

Selon l'Institut de santé publique Sciensano, 2 000 décès supplémentaires ont été enregistrés en Belgique durant la vague de chaleur du mois de juin et des premiers jours de juillet, soit une surmortalité de 48 %.

Ce taux est bien plus élevé que chez nos voisins français (+23 %) et néerlandais (+13 °C) qui ont souffert de températures comparables. Si l'on confronte les chiffres belges avec le nord de la France toutefois, la surmortalité y a été équivalente.

Différences entre Flandre et Wallonie

Les habitants des régions les plus pauvres ont été plus durement touchés par la canicule. *"Il existe par exemple une grande*

Les habitants des régions les plus pauvres ont été plus durement touchés par la canicule. Une grande différence entre la Flandre et la Wallonie a notamment été constatée.

différence entre la Flandre et la Wallonie. Et cela s'explique par des facteurs socio-économiques indéniables", explique le biostatisticien Geert Molenberghs (KU Leuven/UHasselt) à la presse flamande.

"Il fait moins chaud dans une grande maison entourée d'un peu de verdure que dans un appartement plein de monde". Mais même en considérant la Flandre séparément, la région a tout de même été plus durement touchée (+31 %) que la France et les Pays-Bas. *"Il faut donc se pencher sur notre façon désordonnée de construire",* déclare M. Molenberghs. *"Aux Pays-Bas, l'approche est beaucoup plus structurée et le pays affiche les chiffres les plus bas de tous les pays voisins".*

Un territoire urbanisé

Notre territoire est aussi en moyenne plus densément urbanisé, ce qui a un impact direct sur les possibilités de rafraîchissement. Par ailleurs, les statistiques elles-mêmes jouent également un rôle. *"Si l'on ne considérait que le nord de la France, on constaterait que cette région a été aussi durement touchée que la nôtre",* explique Geert Molenberghs.

Dans le sud et surtout le sud-est de la France, le nombre de décès n'a guère dépassé la moyenne habituelle. Ces régions sont mieux adaptées aux températures élevées.

Prix à la pompe: va-t-on atteindre les 3 euros le litre?

■ Les pays ont fortement puisé dans leurs réserves stratégiques.

Ce lundi, la baisse des prix du pétrole, après quelques jours de répit dans les attaques au Moyen-Orient, a-t-elle de quoi rassurer? Le baril de Brent tournant autour des 90 dollars, contre plus de 100 dollars la semaine dernière.

Pour Vincent Juvyns, Chief Investment Strategist chez ING, il serait prématuré d'y voir la fin des tensions énergétiques. Entre les perturbations dans les détroits stratégiques, les incertitudes géopolitiques et, surtout, l'épuisement progressif des réserves stratégiques, le risque d'une nouvelle flambée reste bien présent.

Une accalmie fragile...

Le principal facteur d'incertitude reste le détroit d'Ormuz, passage essentiel pour les exportations énergétiques du Golfe, *"alors que les cessez-le-feu sont très fragiles"*, prévient Vincent Juvyns.

Selon les chiffres cités par l'économiste, entre 100 et 115 navires y transitent habituellement à cette période de l'année. Or, il y a deux semaines, seuls douze bateaux seraient

passés. Au début du mois, lors d'une période de relative détente, leur nombre n'était remonté qu'à une trentaine.

Le détroit n'est donc pas fermé, mais son activité reste très fortement perturbée.

À cela s'ajoutent les tensions en mer Rouge et autour du détroit de Bab el-Mandeb. Les attaques menées par les Houthis qui ont visé des tankers la semaine dernière, et même des installations pétrolières saoudiennes ce week-end, rendent la navigation plus risquée et pourraient compliquer les exportations saoudiennes.

"Avoir en même temps la navigation en mer Rouge qui est impactée et la fermeture du détroit d'Ormuz, à ce moment de l'année, c'est problématique", résume Vincent Juvyns.

La situation est d'autant plus préoccupante que les réserves stratégiques ont déjà été largement sollicitées pour amortir la crise.

"Au début du mois de mars, tout le monde s'est dit que cela devrait potentiellement durer un trimestre. On a donc puisé dans les réserves stratégiques et fait feu de tout bois. Maintenant, si la crise perdure, le contexte deviendra beaucoup plus difficile", prévient-il.

Ces réserves ont permis jusqu'ici de contenir une partie de la hausse

des prix. Mais si elles continuent de diminuer alors que les flux restent perturbés, les États pourraient arriver à l'approche de l'hiver avec une marge de sécurité très réduite, au moment même où il faudra reconstituer les stocks.

Et à la pompe?

Pour les consommateurs, la question des prix à la pompe se pose désormais avec insistance, même si ceux-ci ne suivent pas mécaniquement le cours du brut en raison des taxes, des stocks et des mécanismes de protection.

Certains experts évoquent un litre de carburant à 3 euros d'ici à la fin de l'été (essence comme diesel). Damien Ernst a notamment affirmé à nos confrères de la DH que nous serions *"face à une catastrophe sans nom"*, potentiellement *"bien plus grave que ce qu'on a connu en 2022"*.

Vincent Juvyns se montre plus prudent, sans exclure ce scénario si les tensions persistent.

"Les 2 euros ne seront plus une limite et on ne peut effectivement pas exclure

un prix de 3 euros le litre à moyen terme. En tout cas, nous pourrions être confrontés à un contexte énergétique beaucoup plus difficile que par le passé si les tensions continuent", reconnaît-il.

Le gaz naturel liquéfié est lui aussi directement concerné. Le Qatar, l'un

des principaux fournisseurs mondiaux de GNL, doit emprunter le détroit d'Ormuz pour exporter sa production. Même en cas de cessez-le-feu durable, un retour aux niveaux antérieurs pourrait prendre du temps, d'autant que des infrastructures qataries ont été touchées. Un hiver froid et une forte demande pourraient donc faire

grimper encore les prix du gaz.

À cela pourraient s'ajouter des coûts logistiques plus élevés. L'insécurité maritime renchérit les assurances et le fret, tout en allongeant parfois les trajets. Ces surcoûts pourraient se répercuter bien au-delà de l'énergie et raviver l'inflation globale.

La Russie gagnante?

Une crise énergétique prolongée pourrait indirectement renforcer la position de la Russie. Alors que

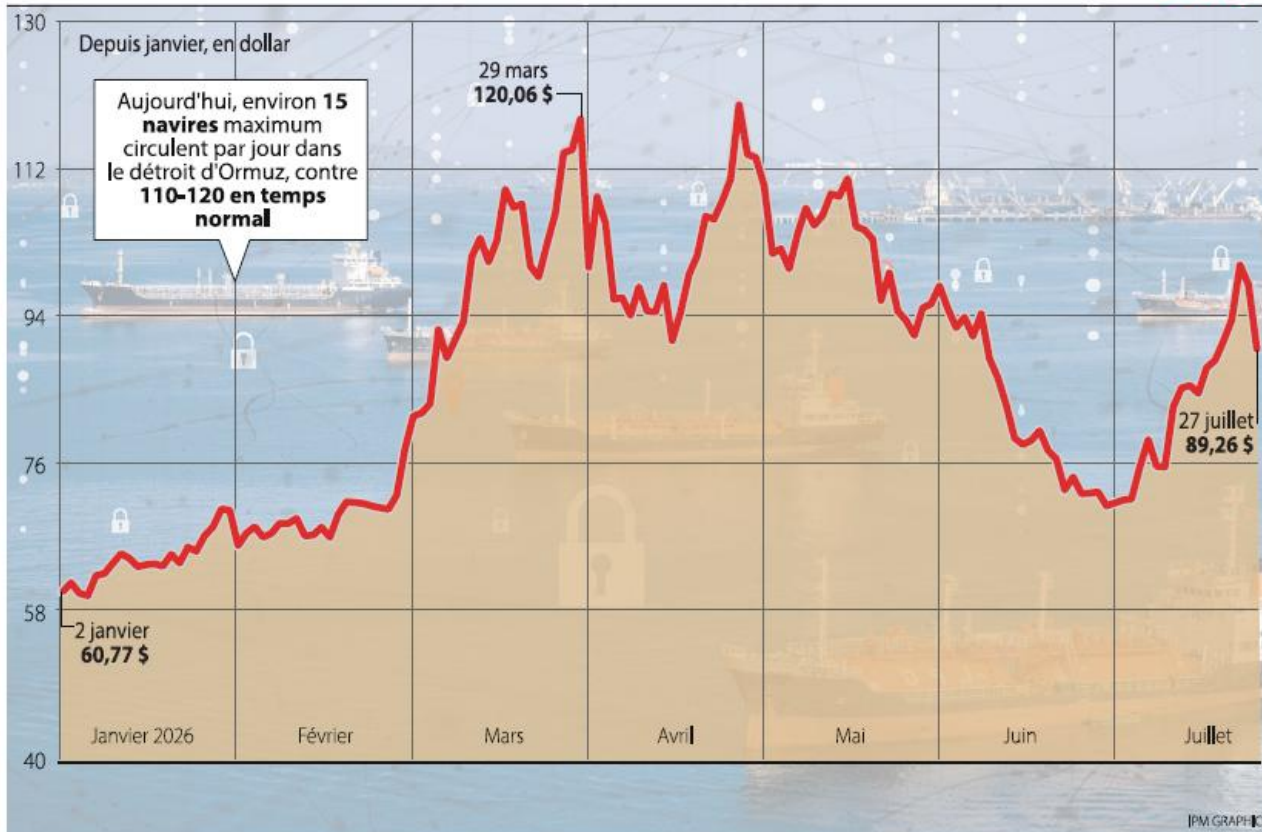
"On a puisé dans les réserves stratégiques et fait feu de tout bois."



Vincent Juvyns
Chief Investment Strategist.

PRIX DU BARIL DE BRENT

ICE Europe, 27 juillet, 18h **89,26 \$ -11,66%**



l'Union européenne (UE) cherche à réduire sa dépendance aux hydrocarbures russes, une pénurie ou une nouvelle flambée des prix rendrait cette stratégie plus difficile à tenir.

L'autorisation accordée la semaine dernière à certains armateurs grecs de continuer à transporter du pétrole ou du GNL russes illustre probablement déjà cette tension entre sanctions internationales et sécurité d'approvisionnement.

“Si nous devons faire face à des pénuries de GNL, il faudrait sans doute se montrer un peu plus conciliant avec la Russie, ce que l'Europe ne souhaite évidemment pas”, affirme Vincent Juvyns. “Une telle situation tournerait à l'avantage de la Russie”, estime-t-il, alors que Vladimir Poutine a besoin de fonds pour financer sa guerre en Ukraine. Cet avantage resterait toutefois relatif: les infrastructures énergétiques russes sont elles-mêmes exposées aux attaques ukrainiennes, tandis que les prix du pétrole russe sont plafonnés au niveau international afin de limiter les revenus de Moscou.

Antonin Marsac

